

JUIN/JUILLET 2023 - N° 528

le Plédranais



2 - 6 AOÛT 2023

ÉLITE
NATION
CAISSE

CHAMPIONNATS
DE FRANCE
DE L'AVENIR
CYCLISME SUR ROUTE

PLÉDRAN
BAIE DE SAINT-BRIEUC



Mesdames, Messieurs, chers Plédranais,

J'espère que vous allez bien.

Avant les congés d'été, je souhaitais attirer votre attention sur l'importance de l'aide à domicile et du portage des repas pour nos personnes âgées. En effet, cette compétence transférée à l'agglomération et gérée par le CIAS (Centre Intercommunal d'Actions Sociales) a pour objet d'offrir des services qui favorisent leur bien-être et leur qualité de vie.

L'aide à domicile permet le maintien chez soi tout en offrant une garantie d'indépendance. Pour cela, nous pouvons compter sur des personnels qualifiés qui offrent une assistance dans les tâches quotidiennes, telles que l'hygiène personnelle, les tâches ménagères, le soutien émotionnel et social ou simplement une présence, développant ainsi un lien de confiance avec le bénéficiaire.

Quant au portage des repas à domicile, c'est un service qui doit garantir une alimentation adéquate, permettant ainsi de maintenir les personnes en bonne santé.

Malheureusement, depuis quelques mois, le compte n'y est pas.

Avec mon adjointe aux affaires sociales (Christiane Le Moual), nous déplorons un nombre croissant de familles plédranaises mécontentes de la qualité de ce service public. La nouvelle organisation désoriente et désorganise les bénéficiaires, ce qui n'est pas acceptable. Ce n'est pas conforme à l'idée que nous nous faisons d'une prise en charge respectueuse de nos aînés.

J'ai donc décidé d'agir.

Avec d'autres collègues de l'Agglomération, également confrontés à cette situation, nous réfléchissons à reprendre d'une manière ou d'une autre la gestion de la chaîne de fabrication et la distribution des repas.

Ainsi, nous devrions rétablir le lien social lors du portage du repas avant midi et garantir plus de proximité.

Concernant l'aide à domicile, nous transmettrons autant que nécessaire, les doléances de nos familles plédranaises auprès du Président du CIAS et de ses services, afin d'améliorer la qualité de soins.

Disons-nous les choses : l'Agglomération n'est peut-être pas le niveau le plus pertinent pour cette mission de proximité.

Dans un service ouvert à la concurrence, il faut savoir revenir en arrière pour retrouver du sens au service rendu au public et revenir à l'essentiel.

A cet instant, je pense aux agents qui, tous les jours auprès de nos aînés, accomplissent un travail formidable, et tellement essentiel. Il nous appartient de reconnaître leur savoir-faire et nous souvenir que nous devons aussi investir pour nos aînés, la vie étant un perpétuel recommencement.

Je vous souhaite, à toutes et tous, un bel été.

Stéphane Briend, Maire

LE PLÉDRANAIS : Diffusion 3300 exemplaires

Contact à la mairie pour le Plédranais : Sophie Boitard,
02 96 64 34 29, mairie@pledran.bzh

Directeur de publication : Stéphane BRIEND

Membres de la Commission Communication :
Olivier Colliou, Annie Kerboull, Nicolas Billaud,
Marie-Ange Bourseul, Michel Morin, Katie Prat, Jean-Marie
Mounier, Christophe Tanchon (suppléant : Eric Chateau)

Maquette & Rédaction : Marina Rouault et Rachel Le Balch
(référentes mairies). Mairie de Plédran, service communication -
02 96 64 34 29

Réalisation et Impression :

Communicolor - Plédran - 02 96 42 24 85

Crédits photos :

Mairie de Plédran, Associations

Régie publicitaire : Communicolor Plédran

Distribution : Mairie de Plédran - www.pledran.bzh
Tél. 02 96 64 34 20 • ISSN 1291-1852



ABONNEMENT pour les non Plédranais :

20,00 € pour 10 numéros. Contactez la Mairie.

DÉLAIS REMISE DES ARTICLES

par courriel : mairie@pledran.bzh

Plédranais d'août/septembre 2023

au plus tard le **mercredi 21 juin** dernier délai.

Distribution à partir du 22 août

Plédranais d'octobre 2023

au plus tard le **mercredi 20 sept.** dernier délai.

Distribution à partir du 17 octobre

RAPPEL : Tout article remis en mairie **après la date indiquée** à chaque numéro du Plédranais **ne pourra être publié.**

Ceci afin de respecter les délais de fabrication et de distribution.

• **Taille photos : 300 ko minimum**

• Pas de photo d'internet, ni Facebook (trop petites, de mauvaise qualité)

• Des articles en fichier word ou texte



Conseil Municipal du 30 mai 2023

FONCIER

■ ACQUISITIONS DES PARCELLES H 1422 ET 1408 « RUE SAINT-MAURICE »

Le Pôle de Gestion des Patrimoines Privés des Finances Publiques, a accepté l'offre de la commune : 15 000 € net vendeur. Ces parcelles jouxtent le plateau sportif et sont incluses dans la zone dédiée à l'implantation d'équipements publics.

Le Conseil Municipal décide :

- D'AUTORISER M. le Maire à effectuer toutes les diligences nécessaires pour aboutir à l'acquisition de ces parcelles pour un prix de 15 000 € net vendeur.
- Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.*

■ ÉCHANGE PARCELLAIRE « RUE DE LA VILLE JOSSOT »

Le Conseil Municipal décide :

- D'ANNULER la délibération n°2022-05-FONC 2.
 - D'APPROUVER l'échange parcellaire aux conditions précitées,
 - D'AUTORISER M. le Maire à signer les actes d'acquisitions, qu'ils soient en la forme administrative ou notarié,
 - DE SOLLICITER la dispense de purge des privilèges et hypothèques susceptibles de grever les immeubles vendus.
- Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.*

URBANISME

■ CONVENTION DE SERVITUDES AVEC ENEDIS - RÉSEAU SOUTERRAIN BT « RUE DES BRUYÈRES »

ENEDIS va devoir engager des travaux, en souterrain, sur la parcelle cadastrée B n° 2024 sise « rue des Bruyères ».

Le Conseil Municipal décide :

- D'AUTORISER M. le Maire à signer la convention de servitude correspondante
- Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.*

■ CONVENTION D'OCCUPATION DU DOMAINE PUBLIC - ATC FRANCE

Depuis la convention du 3 mars 2000, la collectivité a consenti initialement à la société Bouygues Télécom le droit d'occuper une surface au lieu-dit « Clos de la Croix ».

Le Conseil Municipal décide :

- D'AUTORISER M. le Maire à signer la convention d'occupation du domaine public communal correspondante.
- Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.*

SERVICES TECHNIQUES

■ EXTENSION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC DU PARKING DU GROUPE SCOLAIRE « RUE D'ARMORIQUE »

Le SDE des Côtes d'Armor a procédé à l'étude de l'extension de l'éclairage public du parking du groupe scolaire rue d'Armorique.

Le coût total de l'opération est estimé à 25 920 € TTC, la participation de la commune s'élève à 15 707,43 €.

Le Conseil Municipal décide :

- D'APPROUVER le projet de l'extension de l'éclairage public du parking du groupe scolaire rue d'Armorique.
- Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.*

■ ÉTUDE DE LA MODIFICATION DE LA COMMANDE 7A, VESTIAIRES FÉMININS DU FOOT

Le SDE des Côtes d'Armor a procédé à l'étude de la modification de la commande 7A, vestiaires féminins du foot.

Le coût total de l'opération est estimé à 972 € TTC, la participation de la commune s'élève à 585 €.

Le Conseil Municipal décide :

- D'APPROUVER le projet de la modification des vestiaires féminins du foot.
- Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.*

■ MISE EN FONCTIONNEMENT PERMANENT DE NUIT DES CANDÉLABRES DES RONDS-POINTS DE BEMBRIDGE, DES COTEAUX ET DE SAINT-MAURICE.

Le SDE des Côtes d'Armor a procédé à l'étude de la mise en fonctionnement permanent de nuit des candélabres des ronds-points de Bembridge, des Coteaux et de Saint-Maurice, pour améliorer la sécurité. Le coût total de l'opération est estimé à 15 811 € TTC, la participation de la commune s'élève à 9 516 €.

Le Conseil Municipal décide :

- D'APPROUVER le projet de la mise en fonctionnement permanent de nuit des candélabres des ronds-points de Bembridge, des Coteaux et de Saint-Maurice.
- Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.*

■ ADHÉSION AU GROUPEMENT DE COMMANDES POUR LA RÉALISATION DE RELEVÉS TOPOGRAPHIQUES

Le Conseil Municipal décide :

- DE DECIDER l'adhésion au groupement de commandes pour la réalisation de relevés topographiques ;
 - D'APPROUVER les termes de la convention constitutive du groupement de commande jointe en annexe ;
 - D'AUTORISER M. le Maire, ou son représentant, à procéder à la signature de la convention.
- Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.*

FINANCES

■ DÉLIBÉRATION RELATIVE À LA FONGIBILITÉ DES CRÉDITS

Le Conseil Municipal décide :

- D'AUTORISER M. le Maire à procéder, à compter du 1^{er} janvier 2023, à des mouvements de crédits de chapitre à chapitre, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.
 - DE VALIDER l'application de ces dispositions pour le budget principal et les budgets annexes soumis à l'instruction budgétaire et comptable M57.
- Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.*

■ TARIFS DES SPECTACLES SAISON 2023-2024

Les conditions de l'abonnement sont maintenues sous l'intitulé « Pack Liberté » ; ce pack est cumulable avec le super abonnement de la Botte de 7 Lieux pour 5€ supplémentaires.

Compte tenu du maintien des tarifs depuis la saison 2014/2015, il est proposé d'augmenter de 2 € les tarifs en catégorie B ainsi que le tarif unique et de passer de 6 € à 8 € pour le tarif unique.

Le Conseil Municipal décide :

- D'ADOPTER les tarifs proposés pour la saison culturelle 2023/2024.

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

■ **CONVENTION RELATIVE A LA PARTICIPATION AUX CHARGES DE FONCTIONNEMENT DE L'ÉCOLE DE QUESSOY**

Le Conseil Municipal décide :

- D'APPROUVER les termes de la convention relative à la participation aux charges de fonctionnement de l'École de l'Hôpital de Quessoy, entre la commune de Quessoy et la commune de Plédran.
- D'AUTORISER M. le Maire à signer ladite convention

Vote à l'unanimité des membres présents et représentés.

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

■ **PÔLE ENFANCE ET FAMILLE : CONVENTION D'UTILISATION DE LOCAUX COMMUNAUX**

Le Conseil Municipal décide :

- D'AUTORISER M. le Maire à signer la convention tripartite annexée relative à l'utilisation des locaux communaux du Pôle Enfance et Famille.

Vote : Pour = 27, ne prennent pas part au vote : 2 (M. Grabowski et Jégou).

■ **CONVENTION RELATIVE À L'AMÉNAGEMENT ET À L'ENTRETIEN D'ÉQUIPEMENT DE VOIRIE SUR LE**

DOMAINE PUBLIC DÉPARTEMENTAL : CARREFOUR DE LA MARE

Dans le cadre de la sécurisation du carrefour de la Mare sur la route départementale N°27, la commune de Plédran a effectué des travaux.

Le Conseil Municipal décide :

- D'AUTORISER M. le Maire à signer avec le Département la convention d'occupation du domaine public routier départemental annexée dans le cadre des travaux d'aménagement réalisés au carrefour de la Mare à Plédran.

Vote : Pour = 28, ne prend pas part au vote 1 (M. Gillet)

MAI 2023

Permis de construire

- > MACEDOS DIAS, 1 rue Abbé Thomas, Construction d'une maison individuelle
- > OGE, 15 rue des Ecoles, Démolition totale des annexes, démolition partielle du préau existant et construction d'un nouveau bâtiment d'enseignement
- > SCI Catherine, 4 rue des Artisans, Construction d'un bâtiment artisanal de 3 cellules
- > DA CRUZ Anibal, 21 rue de la Rochette, Construction d'un garage détaché de l'habitation
- > LE HOUEROU/LE GOFF, Rue de la Belle issue, Construction d'une maison d'habitation
- > TRAN Anh Tuan, 2 rue de la Fontaine Cadio, Transformation d'un garage existant en chambre, remplacement d'une porte de garage par menuiseries (porte et fenêtre) et l'aménagement des combles
- > LE GAL Sébastien, La Ville à la Bille, Extension de la stabulation existante et création d'une couverture et d'un auvent pour la fumière
- > QUINTIN Pascal, 7 Beaurepaire, Construction d'un carport
- > TANGUY Maëlle, 13 Le Buchon, Construction de box ouverts pour chevaux dans le cadre de l'activité professionnelle
- > LANGLAIS Xavier, 17 rue du 8 mai 1945, Isolation par l'extérieur, remplacement des appuis fenêtres et gouttières
- > CHATTE Françoise, 32 Les Landes, Pose d'une clôture rigide
- > HOUEE Yann, 3 rue Capella, Edification d'une clôture
- > PHILIPPE Serge, 6 impasse des Baragans, Construction d'un abri de jardin
- > JAFFRELOT Noémie, 7 rue du Clos Georget, Construction d'un abri de jardin
- > BREHELIN David, 18 rue du Bois, Construction d'un abri de jardin et terrasse couverte
- > DAVID Sébastien, 2 allée des Bernaches, Construction d'une pergola
- > DEPOILLY Christophe, 15 rue de Saint-Volon, Claustras sur mur de soutènement existant + portail
- > JAFFRELOT Gérard, 17 rue Saint-Maurice, abattage de sapins, d'un châtaignier et d'un chêne et replantation
- > PATUREL / CHATELAIS, 65 La Pièce, Construction d'une véranda en remplacement d'une véranda existante
- > RIOCHE Bernard, 9 Saint-Volon, Clôture

Permis de démolir

- > PATUREL / CHATELAIS, 65 La Pièce, Démolition d'une véranda

Déclarations préalables

- > HAUTE Jean-Pascal, 11 impasse Jean-Louis Collin, Clôture
- > BEURRIER Nicolas, 6 rue de Villeneuve, Isolation de la toiture par l'extérieur

Etat Civil

Naissances

- DA CUNHA ALVES Diego, 4 rue Per Jakez Hélias
- TARDIVEL Juliette, 8 rue de la Ville Née
- BONNAND GERBITH Abigaël, 9 allée du Fou de Bassan
- MATOS LOPES Maria-Rita, 17 rue Jacques Prévert

Mariages

- QUINTIN Laurent, artisan charpentier menuisier, et LE MAGUER Aurélie, collaboratrice comptable, 9 la Ville es Riaux
- ROUXEL Damien, ingénieur étude et développement, et MALAPERT Marianne, vendeuse en boulangerie, 5 rue Robespierre Saint-Briec
- DI MAGGIO Tony, chauffeur poids lourds, et CROLAIS Noëla, secrétaire comptable, 3 rue Jacques Duclos

Décès

- THOMAS Marie, 96 ans, 10 rue Bel Orient

Atlas de la Biodiversité de Plédran

Retrouvez chaque mois les actualités et évènements de l'Atlas de la Biodiversité de Plédran dans cette rubrique.

Pour ce dernier article au sujet de l'Atlas de la Biodiversité de Plédran, nous vous proposons un bilan des inventaires et de la connaissance du patrimoine naturel de la commune.

Des milieux naturels diversifiés

Au cours des inventaires de la faune et de la flore, différents milieux ont été inventoriés à Plédran. Ceci a permis d'actualiser et de compléter la connaissance sur le bocage, les boisements (dont le bois de Plédran), les milieux humides, les prairies mais aussi la faune et la flore du bourg et du bâti. Aussi, 266 km linéaires de haies sont recensés à Plédran, ainsi que 148 km de cours d'eau.

La faune et la flore

L'Atlas de la Biodiversité fait état à ce jour de 404 plantes et 190 espèces animales recensées sur la commune, allant d'espèces communes à des espèces plus spécifiques. Plus d'un quart des espèces animales présente des enjeux patrimoniaux, dont certaines sont protégées ou menacées.



Le Traquet motteux (*Oenanthe oenanthe*), espèce menacée en Bretagne et protégée au niveau national. Photo : A. D'Augustin – Foxaly.

Le poster de l'Atlas !

Vous pouvez demander auprès de la mairie le poster synthétique de l'Atlas de la Biodiversité de Plédran, présentant les grands milieux naturels et quelques espèces emblématiques de ces milieux !

Atlas de la Biodiversité de Plédran

La préservation de la biodiversité est aujourd'hui un enjeu majeur qui se décline sur tous les territoires.

La commune de Plédran s'est lancée de 2021 à 2023 dans la réalisation d'un Atlas de la Biodiversité Communale (ABC). Il s'agit d'une démarche volontaire qui permet de mieux connaître la biodiversité présente sur la commune, afin de mieux la préserver, de la valoriser et d'améliorer sa prise en compte dans les décisions locales.

404 plantes
190 espèces animales
266 km linéaires de haies*
148 km linéaires de cours d'eau*

Les boisements et le bois de Plédran

Pic épeiche / Piskoad bras (*Dendrocopos major*)
Le Pic épeiche est un oiseau qui a un besoin impératif de boisement tout au long de l'année, mais reste généralement sur la tige de ce boisement (conifères, feuillus, mixte). Durant la période de nidification, il creuse une cavité dans un tronc à l'aide de son bec puissant. On le reconnaît à son plumage gris et blanc et son cri « piou piou ».

Le Myrtilier sauvage / Bod-lus du (*Myrtillus myrtillus*)
Le Myrtilier sauvage est un oiseau commun aux milieux ouverts tels que les bords de champs et les prairies. On le trouve au bois de Plédran, où les conditions locales sont favorables à son développement.

Les milieux humides

La Reine des prés / Rouanez-an-foenn (*Filipendula ulmaria*)
La Reine des prés reconnaît à ses nombreuses fleurs blanches disposées en panicule. Cette plante qui abrite dans les terrains humides est connue pour ses nombreuses propriétés médicinales.

Calopteryx vierge / Spilhenn-aer defval (*Calopteryx viridis*)
Cette demoiselle traverse les cours d'eau courants et partiellement ensablés. On la reconnaît à son corps métallique et ses ailes bleues opaques (pré) ou fumées (posté).

Le bourg et le bâti

Serotine commune / Serotin boutin (*Symbotus serotinus*)
Cette chauve-souris d'assez grande taille est opportuniste et active les premières heures de la nuit. Elle se nourrit d'insectes qu'elle capture en vol dans les prairies, vergers, sur les plants d'eau ou en ville.

Les haies et talus / Ar girzhier
Les haies et talus ont des fonctions écologiques indépendantes (maturation des sols, limitation du ruissellement...), de sorte que les habitats naturels de biodiversité.

Le Muscardin / Orilan (*Muscardinus ovinatorius*)
On peut le reconnaître grâce au langage qu'il émet. Il est généralement observé du fait de ses cris « rou rou rou rou ». On le trouve surtout dans les zones proches de l'eau, car les insectes qu'il aime capturer sont plus nombreux dans ces zones.

La Ruine-de-Rome / Lin-ar-mogerio (*Cymbalaria muralis*)
Cette plante aux fleurs violettes affectionne les rochers et colonise souvent sur les murs des villes et villages. Elle est très rare au milieu urbain à Plédran.

Localisation : Côtes d'Armor (22)
Superficie : 54,7 km²
Climat : tempéré océanique

Grands milieux :
Bâti, jardins et milieux artificiels
Boisements
Cultures
Fourrés, landes et ourlets
Plans d'eau et cours d'eau
Prairies et végétations herbacées

0 1 2 km

La commune de Plédran a été accompagnée par le bureau d'études Foxaly dans la réalisation de son ABC.

FOXALY Avec le soutien financier de **OFB**

Source : INSEE, La Région Bretagne, le 15/04/2023. Atlas de la Biodiversité Communale ABC de Plédran, version technique, page 104 sur 106.

Pour en savoir plus, n'hésitez pas à vous rapprocher de la mairie pour consulter le rapport technique.



Services Techniques

Les Brèves

Travaux réalisés par les agents des services techniques

■ Les agents du service Espaces Verts ont réalisé les plantations d'été des massifs communaux. Les travaux d'entretien des parterres, des pelouses et de la voirie restent la priorité des services.



■ Des travaux de préparation de sol et semi de gazon fleuris ont également été faits au quartier des Coteaux.



■ Les gardes-corps du pont du Rochay ont été réalisés en régie municipale et viennent sécuriser la circulation sur cet axe.

■ La campagne de fauchage des bords de routes a débuté. L'épaveuse poursuivra son travail jusqu'au mois de septembre.

Les travaux des entreprises

■ Des travaux préparatoires pour les réfections de voirie sont en cours de réalisation sur les secteurs de Craffault, Péran, Moulin de Gervilly et Fontaine Cadio et Chapelle Bernier.

■ L'entreprise Colas réalise également divers travaux d'aménagement de chemins et d'entretien, d'amélioration et d'aménagement des voiries sur l'ensemble du territoire communal.



■ L'entreprise Eiffage poursuit les travaux de rénovation des réseaux rue du 19-Mars et Antoine-Mazier.

Le poste de refoulement de la rue des Bruyères est en cours de rénovation avec un déplacement en contrebas afin d'améliorer l'assainissement de ce secteur.

Ces travaux sont commandés par SBAA.

■ Les travaux d'aménagement intérieur du rez-de-chaussée de la Mairie se poursuivent avec la pose du mobilier de l'accueil.



Marché le samedi matin

Place de la Mairie de 8h à 12h30

Vos commerçants habituels vous y attendent avec le sourire et la qualité de leurs produits.

Logo de la République Française
MINISTÈRE DE LA VIEillesse

J'AI 16 ANS. JE ME SUIS FAIT RECENSER. ET TOI ???

BIENTÔT 16 ANS !
PENSEZ AU RECENSEMENT
C'EST OBLIGATOIRE

Toute personne (garçon ou fille) de nationalité française doit se faire recenser entre la date de ses 16 ans et la fin du 3^{ème} mois suivant. Cette démarche est **obligatoire**. Une attestation de recensement est délivrée lors de l'inscription. Cette pièce est nécessaire à la constitution des dossiers de candidature aux examens, aux concours et au permis de conduire. Après avoir procédé au recensement, le jeune sera convoqué pour accomplir la journée défense et citoyenneté (JDC).

Se munir du livret de famille, d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile.

INFOS

HORAIRES



• **Mairie**: Tél. 02 96 64 34 20

Du lundi au vendredi : 8h30-12h et 13h30-17h30. Samedi (permanence) : 9h-12h.

• **Service Urbanisme/Foncier** : ouvert le matin, uniquement sur rendez-vous l'après-midi

• **Horizon**: Tél. 02 96 64 30 30

Lundi, mardi, jeudi : 13h30-17h30 et mercredi, vendredi : 9h-12h et 13h30-17h30

• **Médiathèque** : Tél. 02 96 64 35 35

Lundi : 15h-18h, mercredi : 10h-12h30 et 14h-18h, vendredi : 16h30-19h, samedi : 10h-12h et 14h-17h.

• **CCAS**: Tél. 02 96 64 34 22

Lundi, mercredi : 8h45 à 12h et 13h30 à 17h30, vendredi : 8h45 à 12h

Permanence de Mme le Moual : mercredi après-midi de 14h à 17h, sur rendez-vous uniquement

• **CIAS Saint-Brieuc Armor Agglomération**:

Antenne Centre - Tél. 02 96 58 57 00
13 avenue Pierre Mendès France - 22950 TREGUEUX.

• **Police Municipale**: Tél. 02 96 64 34 25

Permanence tous les matins de 11h à 12h.

Obligation de déclaration des biens immobiliers : vous avez jusqu'au 30 juin !

Vous êtes propriétaire d'un logement ? Depuis le 1^{er} janvier 2023, vous êtes soumis à une nouvelle obligation déclarative de vos biens immobiliers à usage d'habitation. Tous les propriétaires, qu'ils soient particuliers ou entreprises, ont jusqu'au 30 juin inclus pour effectuer cette déclaration. Service-Public.fr vous rappelle comment procéder.

Alors que la taxe d'habitation a été supprimée pour les résidences principales à partir de 2023, la Direction générale des finances publiques (DGFiP) demande à tous les propriétaires d'une résidence principale, secondaire ou d'un logement loué, d'effectuer une déclaration supplémentaire à l'administration fiscale. L'objectif est de déterminer précisément les propriétaires encore redevables de la taxe d'habitation sur les résidences secondaires ou de la taxe sur les logements vacants.

Cette nouvelle déclaration d'occupation est prévue par la loi de finances pour 2020.

En quoi consiste cette déclaration et comment y procéder ?

Cette obligation déclarative concerne tous les propriétaires, particuliers et entreprises, de biens immobiliers à usage d'habitation, et notamment :

- les propriétaires indivis ;
- les usufruitiers ;
- les sociétés civiles immobilières (SCI).

Pour chacun de leurs logements, les propriétaires doivent indiquer à quel titre ils les occupent. S'ils n'occupent pas eux-mêmes le bien, ils sont tenus de renseigner l'identité des occupants et la période d'occupation (situation au 1^{er} janvier 2023).

La déclaration est ouverte et accessible depuis le service en ligne Gérer mes biens immobiliers du site impots.gouv.fr. Vous devez au préalable vous connecter à « Votre espace particulier », muni de votre numéro fiscal et de votre mot de passe. La date limite pour effectuer votre déclaration est le **30 juin 2023 inclus**.

Pour faciliter cette nouvelle démarche déclarative, les données d'occupation connues des services des impôts seront pré-affichées. Par la suite, seul un changement de situation nécessitera une déclaration.



À savoir : Si vous n'étiez pas encore propriétaire du bien au 1^{er} janvier 2023, c'est alors à l'ancien propriétaire de réaliser la déclaration d'occupation avant le 30 juin 2023.

Tout usager propriétaire, qu'il soit un particulier ou un professionnel (personne morale), peut désormais, à partir de son espace sécurisé sur impots.gouv.fr, disposer d'une vision de l'ensemble de ses biens bâtis ainsi que de leurs caractéristiques (surface, nombre de pièces, nature du local, numéro de lot...), sur tout le territoire.

Retrouvez sur le site www.impots.gouv.fr une Foire aux questions et un Pas-à-pas pour réaliser votre déclaration en ligne.

À noter : En cas de difficulté dans l'utilisation du service, vous pouvez contacter l'assistance usagers du service des impôts (de 8h30 à 19h00 du lundi au vendredi) :

- par téléphone au 08 09 401 401 (service gratuit + prix d'un appel local) ;
- via votre messagerie sécurisée (depuis votre espace sécurisé).

Attention : En cas de non-déclaration, d'erreur, d'omission ou de déclaration incomplète, une amende d'un montant forfaitaire de 150 € par bien pourra être appliquée. La déclaration d'occupation et de loyer est une nouvelle obligation prévue par l'article 1418 du Code général des impôts (CGI). Elle est entrée en vigueur en 2023.



SOIRÉE AU CHÂTEAU DE GRAFFAULT
SAMEDI 26 AOÛT
DE 19H À 23H

Buvette et restauration sur place assurées par l'OGEC et l'APEL St Maurice.

21-22H
JAYA

À LA TOMBÉE DE LA NUIT
FEU D'ARTIFICE

Horizon
PLEDRAN

Mairie de Plédran - Salle Horizon
02 96 64 30 30 - mairie@pledtran.bzh
www.pledran.bzh



Concours photos

La ville de Plédran organise un concours photos sur le patrimoine de notre commune, pour les enfants plédranais de l'élémentaire au lycée.

Les photos sont à déposer par voie numérique à pledtran@mediathequesdelabaie.fr jusqu'au vendredi 25 août.

La remise des prix aura lieu lors de l'arrivée de la randonnée patrimoine du 17 septembre 2023.



Randonnée patrimoine

La municipalité, en partenariat avec l'association « Les Pousse-Cailloux », vous invite à participer le dimanche 17 septembre 2023 à 9h15, au départ du site Horizon, à une randonnée pédestre pour (re) découvrir quelques lieux historiques de notre patrimoine local.

SAMEDI 9 SEPTEMBRE 2023

10H à 17H SALLE HORIZON

Entrée libre



FORUM DES ASSOCIATIONS

Les associations habituellement présentes : A.D.M.R., Association Amitiés et Loisirs, Association musicale, Aventures Imaginaires, Amicale Laïque, Atelier d'Arts plastiques, Attelage des Côtes D'Armor, Badminton Loisirs Adultes, Bébés dans l'eau, Buggy racing club Trégueux, Chemins de Traverse, C.S.P. Foot, Canicrossbreizh, C.S.P. Tennis, Club Futsal Plédran 22, Club de Sports de Glace (Patinage), Color Hats Country, Comité de Jumelage, Cyclo Sport Plédranais, E.P.M.M. Gym Adultes, Hockey « Les Korrigans », Espace Jeunes, Judo Club Plédranais, L'Anse, Les Amis du Chemin de Fer, Moi je danse ! (zumba), Mini Navigateurs, Mozaïk, Paroisse, Hockey Club « les Korrigans », Telen (Cours de Breton), Pled Rando /Pousse Cailloux, Plédr'En Danse, Plédran Association Solidarité, Union Pongiste, Secours Populaire, Viet Taï Chi, Viet Vo Dao, Yoga, ect.

Repas des Aînés, le 8 mai

Journée très attendue de nos aînés encore cette année, le repas des aînés s'est déroulé dans la convivialité. Environ 350 convives ont partagé un excellent repas, préparé par les Saveurs du Penthiève. Les élus municipaux et les membres du Conseil d'Administration du CCAS participaient également à ce repas.

A noter la présence de nos deux doyens de la commune, à savoir : Mme Simone Pedron (présente au repas), 98 ans, rue du Pont Aubry, M. Arthur Perron (présent au repas), 98 ans, rue Gloret et Mme Jeanne Davy, 97 ans, rue du Pont Aubry.

Ce moment festif offert par le CCAS permet à chacun d'échanger, de converser entre amis et de se remémorer de nombreux souvenirs d'antan.

Chanteurs et chanteuses ont poussé la chansonnette tout au long du repas pour le plus grand plaisir d'un public connaisseur.



M. Le Maire Président du CCAS, Christiane Le Moual adjointe aux affaires sociales accompagnés de nos aînés de 90 ans et plus ainsi que les membres du CA.



Et ensuite, comme le veut la tradition, l'après-midi dansant, animé par Claude Lanoë, a conclu une journée conviviale particulièrement réussie.



Muguet EHPAD

Comme chaque année, M. le Maire ainsi que Mme Le Moual, adjointe aux affaires sociales et Solange Fanic, membre du CCAS, se sont rendus à l'EHPAD Bel Orient afin d'offrir aux résidents un brin de muguet en cette journée du 1^{er} mai.





Les Championnats de France de l'Avenir cycliste 2023

du 2 au 6 août

La Ville de Plédran va accueillir tous les meilleurs jeunes cyclistes français pendant 5 jours de compétitions. 11 titres nationaux seront décernés au sommet de la mythique côte de Magenta. Le contrôle technique et l'organisation seront assurés par l'Union Cycliste Briochine (UCB) en partenariat avec le comité des fêtes local et ses quelques 200 bénévoles. Découvrez, en avant-première dans votre bulletin municipal, tout le programme sportif, les plans des circuits et les festivités qui vont animer le centre-ville au cœur de l'été.

« Le vélo est un jeu d'enfant qui dure longtemps ».

Cette célèbre citation du journaliste et écrivain Eric Fottorino prend ici tout son sens. Alors, profitons-en ! Tous en selle à Plédran du 2 au 6 août prochains !

Site d'arrivée :

Le site d'arrivée au sommet de la côte de Magenta sera fermé à la circulation du Mardi 1^{er} août 8h au dimanche 6 août 20h. Des itinéraires de contournements seront mis en place.

Festivités :

Buvette, restauration rapide et animations aux abords des circuits.

Consignes pour les riverains des circuits :

Il sera demandé aux riverains habitant aux abords des circuits de bien vouloir tenir en laisse leurs animaux de compagnie le temps des compétitions. Toutes les personnes concernées seront informées préalablement et des solutions pour leurs déplacements leur seront proposées.

Infos :

Toutes les informations utiles relatives à cet évènement seront consultables sur le site internet de la ville <http://www.pledran.bzh> et facebook à partir de la mi-juillet.

LES MAILLOTS DES COMITÉS RÉGIONAUX



Auvergne
RHÔNE-ALPES



Bourgogne
FRANCHE-COMTÉ



BRETAGNE



Centre
VAL DE LOIRE



CORSE



GRAND EST



GUADELOUPE



GUYANE



HAUTS DE FRANCE



ÎLE DE FRANCE



MARTINIQUE



DÉPARTEMENT
DE MAYOTTE

MAYOTTE



NORMANDIE



NOUVELLE AQUITAINE



NOUVELLE CALÉDONIE



OCCITANIE



PAYS DE LA LOIRE



POLYNÉSIE



PROVENCE-ALPES CÔTE
D'AZUR



LA RÉUNION



SAINT-MARTIN

programme du 2 au 6 août

CONTRE-LA-MONTRE MERCREDI 2 AOÛT

▶ Départ de PLÉDRAN :

D27 - Rue du Menhir (au niveau de la Rue d'Armorique)

🏁 Arrivée à PLÉDRAN :

D27 - Rue des Lilas (en face du chemin forestier)

13H00 | CONTRE-LA-MONTRE INDIVIDUEL

U19 FÉMININES

- 1^{er} Départ : **13h00** - Départ de minute en minute (sur la base de 31 concurrentes)
- Distance : 20,100 km
- Arrivée Dernière concurrente : 14h05 environ (moyenne estimée à 36 km/h)

13H38 | CONTRE-LA-MONTRE INDIVIDUEL

U19 MASCULINS

- 1^{er} Départ : **13h38** - 8 minutes environ après la dernière U19 féminines - Départ de minute en minute (sur la base de 63 concurrents)
- Distance : 20,100 km
- Arrivée Dernier concurrent : 15h11 environ (moyenne estimée à 40 km/h)

14H43 | CONTRE-LA-MONTRE INDIVIDUEL

U23 FÉMININES

- 1^{er} Départ : **14h43** - 3 minutes environ après le dernier U19 masculins - Départ de minute en minute (sur la base de 24 concurrentes)
- Distance : 20,100 km
- Arrivée Dernière concurrente : 15h40 environ (moyenne estimée à 36 km/h)



15H14 | CONTRE-LA-MONTRE INDIVIDUEL

U23 MASCULINS

- 1^{er} Départ : **15h14** - 8 minutes environ après la dernière U23 féminines - Départ de minute en minute (sur la base de 79 concurrents)
- Distance : 20,100 km
- Arrivée Dernier concurrent : 17h01 environ (moyenne estimée à 43 km/h)



JEUDI 3 AOÛT

▶ Départ de LANGUEUX

Parc du Grand Pré, 21 rue de la Roche Durand
Distance de 9,800 Km – Portion neutralisée

10H00 | ÉPREUVE EN LIGNE

U17 MASCULINS

- Départ réel : Plédran | D27, Rue des Lilas (en face du chemin forestier)
- Distance : 6 tours de 13,500 km soit : 81,000 km
- Arrivée à 12h28 environ (moyenne estimée à 39 km/h)

14H30 | ÉPREUVE EN LIGNE

U15 ET U17 FÉMININES

- Départ réel : Plédran | D27, Rue des Lilas (en face du chemin forestier)
- Distance : 4 tours de 13,500 km soit : 54,000 km
- Arrivée à 16h26 environ (moyenne estimée à 35 km/h)

VENDREDI 4 AOÛT

14H30 | CONTRE-LA-MONTRE PAR ÉQUIPES EN RELAIS MIXTE U19 MASCULINS & FÉMININES

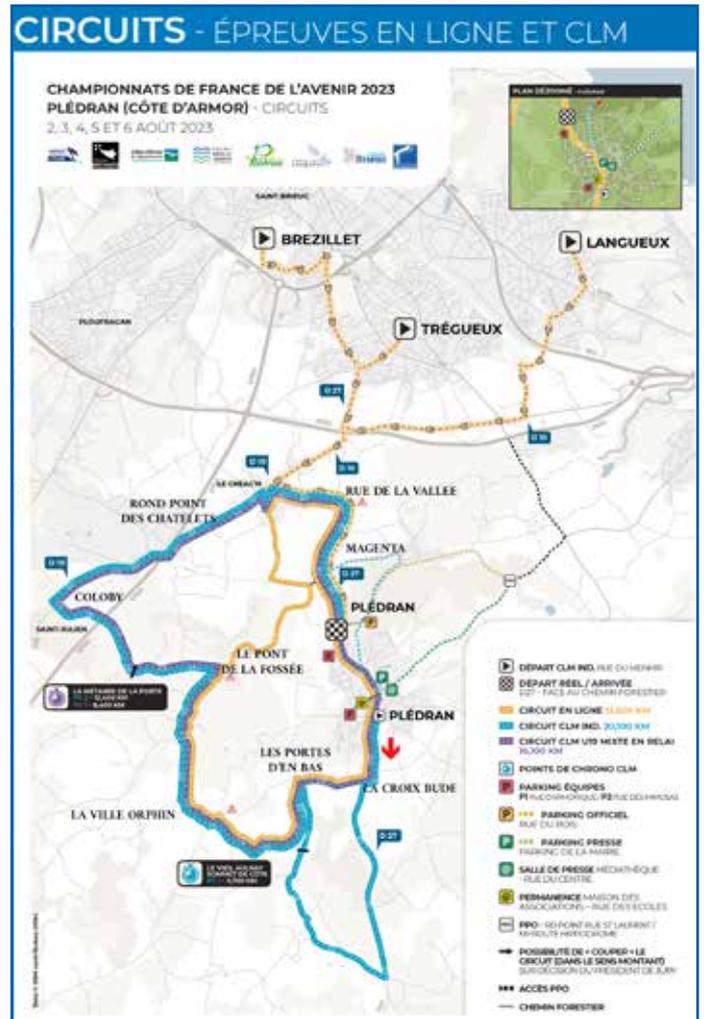
▶ Départ et Arrivée à PLÉDRAN :

D27 - Rue des Lilas (en face du chemin forestier)

- 1^{er} Départ : **14h30** - Départ toutes les 6 minutes - vagues de 4 équipes
- Dernier départ : 16h59
- Distance : 16,100 km x 2 = 32,200 km
- Arrivée : 17h24 environ

🏁 Arrivée de toutes les courses en ligne à PLÉDRAN

D27 - Rue des Lilas (en face du chemin forestier)



Le Handisport à l'honneur
le vendredi 4 août 2023 !



Montée chronométrée individuelle de la mythique Côte de Magenta

Distance : 2,500 km

Heure de départ : 9h30 (en fonction du nombre d'inscrits(e))

Lieu de départ : Mare du Gué

Catégories : Handisport et tous publics (certificat médical obligatoire ou licence FFC)

Modalités d'inscription :
soireecdf@yahoo.fr – 06 20 28 13 12

Inscriptions gratuites

Date limite d'engagement : Dimanche 30 juillet.

SAMEDI 5 AOÛT

▶ Départ de TRÉGUEUX

Rue Marcel Rault - Face au numéro 28
Distance de 6,000 Km - Portion neutralisée

09H00 | ÉPREUVE EN LIGNE

U23 FÉMININES

- Départ réel : Plédran
- D27, Rue des Lilas (en face du chemin forestier)
- Distance : 7 tours de 13,500 km soit : 94,500 km
- Arrivée à 11h48 environ (moyenne estimée à 37 km/h)

13H15 | ÉPREUVE EN LIGNE

U23 MASCULINS

- Départ réel : Plédran
- D27, Rue des Lilas (en face du chemin forestier)
- Distance : 12 tours de 13,500 km soit : 162,000 km
- Arrivée à 17h26 environ (moyenne estimée à 41 km/h)

DIMANCHE 6 AOÛT

▶ Départ de SAINT-BRIEUC – BRÉZILLET

Parc des Expositions - Rue Pierre de Coubertin
• Distance de 8,400 Km - Portion neutralisée

09H00 | ÉPREUVE EN LIGNE

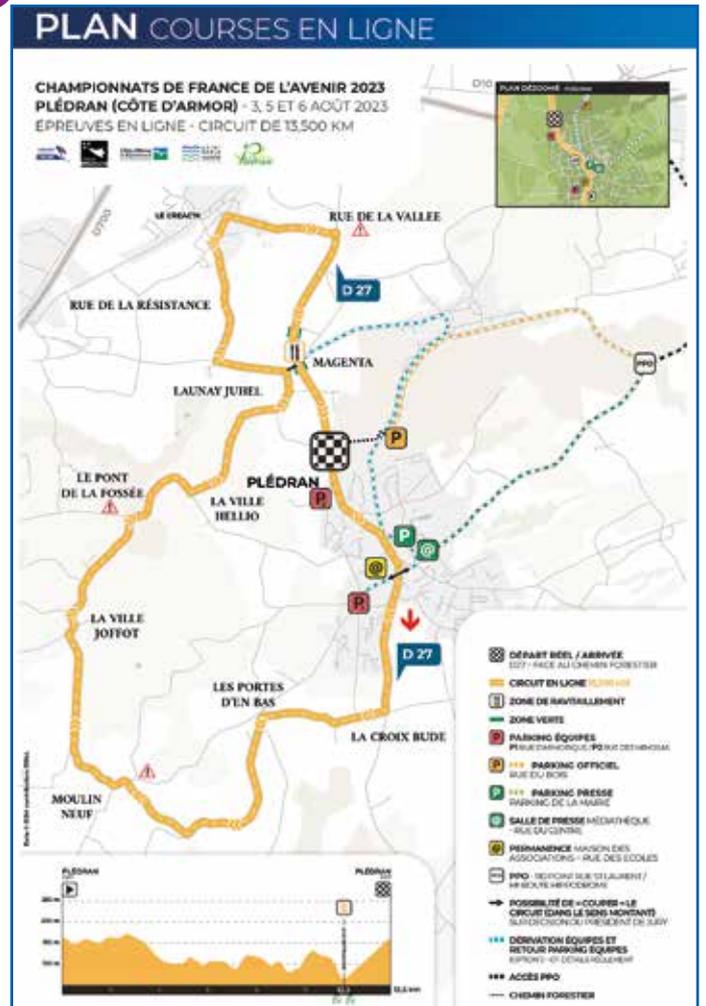
U19 FÉMININES

- Départ réel : Plédran
- D27, Rue des Lilas (en face du chemin forestier)
- Distance : 6 tours de 13,500 km soit : 81,000km
- Arrivée à 11h39 environ (moyenne estimée à 35 km/h)

13H00 | ÉPREUVE EN LIGNE

U19 MASCULINS

- Départ réel : Plédran
- D27, Rue des Lilas (en face du chemin forestier)
- Distance : 9 tours de 13,500 km soit : 121,500km
- Arrivée à 16h27 environ (moyenne estimée à 39 km/h)



Les riverains impactés seront contactés par les organisateurs.

**Neutralisation des circuits
Amplitudes horaires**

- > 02/08 : 12h30-17h15
- > 03/08 : 9h30-12h30 et 14h00-16h30
- > 04/08 : (matin) 9h00-12h30 (Magenta)
- > 04/08 : (après-midi) 14h00-17h30
- > 05/08 : 8h30-12h00 et 12h45-17h30
- > 06/08 : 8h30-11h45 et 12h45-16h30

Circulation normale en dehors des horaires de compétitions dans le centre-ville et aux abords des circuits.

SECURITÉ :

Circulation dans le centre ville et déviation : les principales informations

- > Mise en place d'un plan de circulation dans le centre ville pour faciliter vos déplacements.
- > Circulation autorisée dans les deux sens rue des Ecoles, du 2 au 6 août par arrêté municipal pendant les épreuves..
- > Mise en place de déviations par le département dès le rond-point de la Crarée à Trégueux pour se rendre à Plédran en venant de Saint-Brieuc par la Croix Bertrand et l'hippodrome (Site d'arrivée au sommet de Magenta fermé à la circulation et sécurisé pendant toutes les épreuves).
- > Déviations prévues par la rue du Bois et les Coteaux pour se rendre à St-Brieuc en venant du centre ville.
- > Véhicules prioritaires d'urgence (**SAMU, pompiers, ambulances, infirmier(e)s, médecins**) et l'ensemble des professionnels de santé par extension accrédités pour circuler.

réservez vos soirées



Soyez Spectacles
CHAMPIONNAT DE FRANCE DE L'AVENIR 2023
SALLE HORIZON - PLEDRAN

2 AOÛT
DINER-MAGIE
Sala d'ouverture du Championnat
Dîner-Spectacle Magie
19h30
45 € (Dîner + Spectacle)

ALEXANDRE FOURCROU

3 AOÛT
LAURENT CHANDEMERLE
Blat Nait Show
Inchallah & Homage
20h30
29 € (Spectacle)

LAURENT CHANDEMERLE

4 AOÛT
CONCERT ROCK
La Bata e'Rock & our Mood (and)
Rock & Our Sabilla
20h30
19 € (Spectacle)

VICTOR AND THE MILESHAZERS

5 AOÛT
SOIREE BRETONNE
Soirée Bretonne
Fest-Noz, Danse & Instrumental
19h00
9 € (Fest-Noz)

LYM

6 AOÛT
BAL POPULAIRE
Soirée de Clôture du Championnat
Bal Populaire & Moules Frites
19h30
19 € (Dîner + Spectacle)

SILVÈRE BURLLOT

PASS SEMAINE
TOUTES LES SOIRÉES POUR
100 €

RENSEIGNEMENTS
soireedf@yahoo.fr
06 20 28 13 12



Coupon RESERVATION
CHAMPIONNAT DE FRANCE DE L'AVENIR 2023
SALLE HORIZON - PLEDRAN

NOM - PRÉNOM	TELEPHONE	MAIL

DATE	SOIREE	NBRE DE PLACE	TOTAL
2 AOÛT 2023	DINER MAGIE avec Alexandre FOURCROU (Dîner inclus)	—	* x 45 € = €
3 AOÛT 2023	SPECTACLE IMITATION avec Laurent CHANDEMERLE	—	* x 29 € = €
4 AOÛT 2023	CONCERT ROCK avec Victor and the MilesHazers	—	* x 19 € = €
5 AOÛT 2023	SOIREE BRETONNE avec Lym	—	* x 9 € = €
6 AOÛT 2023	BAL POPULAIRE avec Silvère BURLLOT (Dîner inclus)	—	* x 19 € = €
DU 2 AU 6 AOÛT 2023	PASS SEMAINE pour toutes les soirées	—	* x 100 € = €
TOTAL €			* € * Chèque à l'ordre de l'Union Cycliste Bretonne

COUPON À ENVOYER AVEC LE CHEQUE : Vous recevrez un mail de confirmation de votre réservation.

Mme Valérie DEQUIPPE
3 rue des Verdiers
22120 GUESSEY

L'organisation s'autorise à arrêter les réservations une fois la jauge de la soirée atteinte.

RENSEIGNEMENTS
soireedf@yahoo.fr
06 20 28 13 12



Programmation à venir

>>> **Mercredi 28 juin** : Festival photo : Expositions sur le thème « Les hommes et les femmes du territoire » au Centre-ville de Saint-Brieuc. Visite guidée.

Programmation d'ÉTÉ

Comme chaque année, Mosaïk a dévoilé sa programmation estivale le 23 juin lors d'un moment festif à l'association. Le grand jeu-concours offre des places pour les moments forts de la programmation estivale...

Au programme cette année : parc d'attraction, activités sportives et familiales, visites et bien d'autres... Vous pouvez retrouver la plaquette avec le détail du programme à Mosaïk, sur le site internet : www.mosaikpledran.fr et sur la page Facebook : Centre social Mosaïk.



Pour participer aux activités, l'adhésion annuelle à Mosaïk est nécessaire. Elle est de 7€ par foyer et valable de juin à mai de l'année suivante.



Pôle Enfance et Famille

6, rue des Écoles - 22960 PLÉDRAN - 02 96 42 24 70
mosaik22@orange.fr - www.mosaikpledran.fr

Horaires d'ouverture :

- Lundi au jeudi : de 8h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30.
- Vendredi : de 8h30 à 12h30

Informations : Adhésion annuelle de 7 € par foyer.



JE GAGNE UNE SORTIE EN FAMILLE
À
LES TERRES DE NATAS
OU
COBAG PARG
Parc de loisirs
EN M'INSCRIVANT AVANT LE 30 JUIN 2023
AU TIRAGE AU SORT
A L'ACCUEIL DE **mosaïk**
sans obligation d'achat
6 rue des Ecoles - PLEDRAN
02 96 42 24 70
mosaik22@orange.fr
Centre Social Mosaïk

Les inscriptions aux activités sont obligatoires et débiteront à partir du lundi 26 juin.

Pour plus d'informations, vous pouvez contacter Mosaïk dès maintenant au 02.96.42.24.70 ou par mail à mosaik22@orange.fr

Armée/Nation

Ecole des Jeunes Porte-Drapeaux des Côtes d'Armor

La Délégation Militaire Départementale des Côtes d'Armor (DMD22) vient de mettre en place une Ecole des Jeunes Porte-Drapeaux sur le Département (EJPDCA).



Le but est de préparer les futurs jeunes porte-drapeaux pour soutenir et pallier aux besoins de porte-drapeaux vieillissant de nos associations patriotiques sur nos communes.

Il s'agit d'impliquer la jeune génération et ainsi assurer la relève des plus anciens et faciliter le passage de témoin entre nos anciens et nos jeunes.

C'est pour cela qu'une structure de formation pour les 13-18 ans est mise en place par les instances militaires qui accompagne l'EJPDCA avec des outils pédagogiques, les certificats et gants blancs, et avec le concours de l'ONACVG (l'Office National des Anciens Combattants et Victimes de Guerre) pour être en appui, qui fournira le diplôme d'honneur et l'insigne de porte-drapeau.

La formation se déroule en deux phases :

- une phase théorique de 3h, comprenant « la mémoire et la solidarité ».
- une deuxième phase pratique d'1h de mise en conditions.

Pour finir, la validation de la formation se fera lors d'une cérémonie en présence d'un « parrain » ou une « marraine » et d'une association du monde combattant accompagnatrice ; et bien sûr par les autorités évaluatrices.

Les candidatures et les inscriptions se font par une association (UNC, FNACA, autres...) ou la commune, qui font remplir un formulaire, qui sera transmis à la DMD22 ; et pour ensuite mettre en place la formation en fonction du nombre et de la localisation des prétendants.

L'ECOLE DES JEUNES PORTE-DRAPEAUX DES CÔTES D'ARMOR



ville de Plédran

Journée Citoyenne PLÉDRAN

Samedi 30 septembre 2023
De 9h00 à 12h00

Rendez-vous parking de la maison des associations - rue des écoles

Marches et projets citoyens au programme !

Pour vous inscrire, merci de le faire avant le 6 septembre par mail à l'adresse suivante : marina.rouault@pledran.bzh ou en appelant le 02 96 64 34 29.

Verre de l'amitié offert par la municipalité à l'issue de la matinée.

Championnat de France de l'Avenir de cyclisme sur route

du mercredi 2 août au dimanche 6 août 2023

Si vous souhaitez devenir bénévole de cet événement sportif national, vous pouvez vous inscrire et obtenir tous les renseignements nécessaires auprès de :

André Landin (comité des fêtes de Plédran)
au 06 61 58 82 71 ou mail : monique.landin@orange.fr

APPEL à bénévoles



Cérémonie des trophées sportifs et bénévoles d'associations

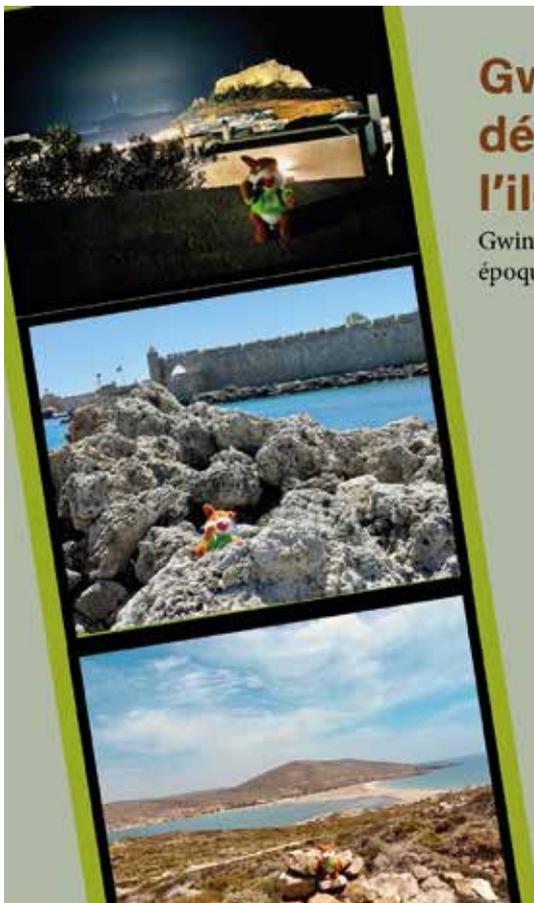
Cette sympathique cérémonie annuelle qui honore le monde associatif et sportif aura lieu le vendredi 24 novembre 2023 à 19h à la salle Horizon.

Les athlètes de la commune ayant obtenu des résultats significatifs dans leur discipline en 2023 ainsi que les bénévoles des associations locales dont les services et missions présentent un caractère émérite sont invités à se faire connaître, soit individuellement ou par le biais de leur association, au plus tard le vendredi 29 septembre 2023 auprès des services de la mairie par téléphone au 02 96 64 30 30 (salle Horizon) ou par courriel à l'adresse suivante : magali.hamon@pledran.bzh



Afin de traiter au mieux l'ensemble des demandes, il est demandé aux récipiendaires de retracer en quelques lignes leur palmarès sportif ou parcours associatif.

les aventures de Gwinver <<<



Gwinver à la découverte de l'île Rhodes

Gwinver (Skiouros en grec) à découvert l'île de Rhodes entre époque Antique, Templiers, Byzantine et ses belles plages !

- Gwinver à Lindos avec son Acropole entouré des remparts du château des chevaliers de St-Jean, et le village aux maisons blanches en contrebas !
- Gwinver à Rhodes, depuis le port de Rhodes (nouveau colosse) devant les remparts de la cité médiévale des chevaliers de St-Jean.
- Gwinver sur l'île de Prasonisi, au sud de l'île de Rhodes, dominant la plage de Prasonisi qui a la Mer Egée au nord et la Mer Méditerranée au sud, un banc de sable sépare les 2 mers!

C'est à vous !

Faites nous voyager avec Gwinver...
On attend vos photos.



Commémoration du 8 Mai

Un nombreux public participait aux commémorations du 8 Mai 1945 sur le parvis du Monument aux Morts. La présence du Conseil Municipal Enfant favorise un lieu d'échange entre l'histoire et la jeunesse.



Les jeunes du CME dans le véhicule militaire DODGE

« Mourir pour que d'autres puissent vivre libres ; tel était le prix de notre liberté. »

C'est entouré du Conseil Municipal Enfants que M. le Maire, Stéphane Briend, présidait cette 78^{ème} cérémonie du souvenir en s'exprimant devant une population recueillie ; *« l'année 1943, il y a maintenant 80 ans, fut un tournant dans cette guerre »* et *« je veux redire ici mon profond respect aux résistants qui ont aidé à faire plier l'ennemi »*.

Les propos du ministre des Armées concernant ce 8 mai, mettait en avant, *« toutes les forces qui ont contribué à chasser l'ennemi de notre territoire et des différentes actions menées par les alliés (débarquement en Normandie ou en Provence) et par les forces intérieures organisées emmenées par un certain Général de Gaulle »*.

La cérémonie débutait par la levée des couleurs, suivie des prises de paroles du premier magistrat et du message du ministre des Armées ; ensuite le dépôt des gerbes par les autorités devant les différents noms inscrits sur le Monument aux Morts en présence des drapeaux des cols bleus et celui des anciens combattants et du CME. Une minute de silence pour les morts et la Marseillaise marquaient ce moment solennel de la cérémonie envers toutes les personnes qui ont contribué à la libération de la France ce 8 mai 1945.

A l'issue de la cérémonie, les enfants du CME et même des anciens ont pu apprécier de monter dans les véhicules anciens et échanger sur leur histoire.

L'association MCVG BRETAGNE présentait encore une fois des véhicules militaires du débarquement. Ils seront présents aux différentes festivités en Normandie le 6 juin.

M. le Maire conviait toute la population au vin d'honneur à la mairie.



Porte-drapeaux et présidents des associations patriotiques



M. le Maire, Stéphane BRIEND, entouré du CME, des drapeaux des anciens combattants et présidents, en présence du Commandant de Gendarmerie de Saint-Briec



Montée des couleurs au Monument aux Morts



Pot d'amitié, moment de convivialité et d'échange en Mairie



Les Conducteurs des véhicules de l'association MCVG en tenue d'époque en compagnie du conseiller municipal aux commémorations



Command Car DODGE WCS7-1941 et Ambulance DODGE WC9-1942

Apel-Ogec Saint-Maurice

Kermesse

La fin de l'année rime avec la kermesse, les parents bénévoles de l'école préparent les stands que les enfants auront plaisir à découvrir : nous vous donnons rendez-vous le dimanche 25 juin à partir de 12h.

• **Repas adultes 14€** (melon/jambon de Bayonne - cochon grillé - fromage - dessert et café - 1 boisson offerte)

• **Repas enfant 6€** (jambon - semoule/ratatouille/chips - yaourt à boire)

Vente des repas à l'école, au PMU l'Hippodrome et sur Yapla (QR code sur le flyer et l'affiche de la kermesse et sur le facebook des associations).

Retrouvez en plus des stands de jeux, le traditionnel concours de boules, une tombola, buvette et petite restauration toute la journée.



Les associations recherchent activement des bénévoles pour aider au bon déroulement de la journée : montage barnums, jeux de boules, stands, service repas, nettoyage, démontage ... n'hésitez pas à prendre contact avec Xavier (06-78-97-96-19) ou Julien (06-79-88-72-71) si vous êtes disponibles même 1 ou 2h.

De l'aide de tous dépend la réussite de cette belle fête pour les enfants !



Avancement du projet de rassemblement de l'école

Le projet suit son cours et les propositions des entreprises nous arrivent. L'attribution des lots s'est faite début juin.

Actions des associations

Les actions des associations de l'école et partenaires de l'école permettent de proposer des outils et activités aux enfants.

Récemment, la vente de plants potagers a permis de financer le remplacement d'ordinateurs pour les classes de CP et de CE2. Le partenariat avec l'association des Chemins de Traverse lors du trail de Noël a abouti à une formation aux premiers secours pour tous les enfants à la fin du mois de mai. Nous profitons de cet article pour remercier l'association et les participants du trail !... Aucun doute : entraînez-vous pour décembre prochain !



A noter : les associations tiendront de nouveau la buvette du château de Craffault à la fin du mois d'août, événement à ne pas louper !

Pour suivre les actions des associations et de l'école, n'oubliez pas de suivre notre page facebook : [ecole.saint.maurice.pledran](https://www.facebook.com/ecole.saint.maurice.pledran)

Retour du projet solidaire au Bénin des Scouts de Nôtre-Dame du Leff

Grâce à vous, nous (Julia DUNOYER, Timothée Le GALL, Marianne et Raphael GERBER), Scouts à ND du LEFF, avons pu réaliser notre projet solidaire au Bénin. Nous avons construit des toilettes sèches à l'école de Vakon et réalisé deux ateliers de fabrication de protections lavables et réutilisables pour les femmes et d'autres actions.

Nous serons très heureux de vous faire partager notre retour le vendredi 7 juillet 2023 à 20h à la salle des Coteaux à Plédran.

Le retour sera interactif et sera clôturé par un petit verre de l'amitié.



Remise de chèque de l'association des Chemins de Traverse

Le vendredi 28 avril avait lieu la remise de chèque de l'association des Chemins de Traverse suite au trail 2022 qui a encore eu un grand succès même avec le froid.

500 coureurs réunis sur deux distances, 7 km et 14 km, avec aussi les courses enfants et la randonnée, nous étions complet 1 semaine avant le jour J ce qui montre que notre trail est attendu dans le calendrier des trails.

Grâce à ce succès, nous avons pu verser 4 000 € à l'association « Parlons avec Anouk » petite fille de 4 ans atteinte de troubles du langage, cette association a été créée par la maman d'Anouk (Redon Solange) pour but de promouvoir et de démocratiser le MAKATON, moyen de communication associant signes et pictogrammes. Cette somme servira à l'achat d'une tablette équipée du logiciel Makaton et la formation des personnes s'occupant d'Anouk à ce langage, coût de la formation 260 € / pers. et la tablette 1000 €.



Nous avons remis aussi à l'APEL et l'OGEC de l'école Saint-Maurice de Plédran un chèque de 1 015 € qui servira à la formation aux premiers secours de chaque enfant de l'école, très bonne idée de Mme Goacolou Sandrine (Directrice).

La formation commence dès le mois de mai 2023 pour le chèque remis en 2021 et cette idée continuera chaque année. Au nom de l'ensemble de l'association des Chemins de Traverse nous voulions remercier l'ensemble des bénévoles, la municipalité de Plédran et bien sûr les coureurs, randonneurs qui viennent passer un bon moment pendant cette journée et leur dire que nous les attendons cette année.

*Messieurs Jolly Erwan et Redon Samuel
Présidents*

Le Club Amitié Loisirs réédite sa journée spéciale

Après trois années d'interruption, le club Amitié Loisirs organisait mardi 23 mai sa journée annuelle à la salle des Coteaux. Gilles Haguët, président : « Nous avons repris nos habitudes avec des activités pour les cyclos et les marcheurs, plus les jeux de cartes et un concours de boules bretonnes, et la danse, le tout dans une ambiance excellente. Je remercie les cyclos de Plédran et les Pousse-cailloux pour leur encadrement des circuits.

Les clubs d'Hillion, de Saint-Carreuc, de Trédaniel et de Landéhen sont venus grossir l'effectif. Les bonnes règles consistent à s'inviter entre clubs voisins. Je remercie également toute l'équipe des bénévoles qui a œuvré pour la réussite de cette journée. »

130 convives ont apprécié le repas le jambon à l'os, gratin dauphinois du midi, préparé par Bertrand Gaillard. Le concours de cartes a été remporté par Nicole Durand (1^{ère}), André Gouédard (2^{ème}), Isabelle Guéno (3^{ème}). Le trophée du club a été remis à l'équipe première des boulistes composée de Patrick Héléarry, Francine Darcel, Louis Durand.

Pour la période estivale, Amitié Loisirs organise quatre concours de boules ouverts à tous dans le cadre agréable et ombragé du boulodrome de Plédran. Ce seront les vendredis 23 juin, 7 juillet, 28 juillet, 25 août (triple avec tirage au chapeau, en trois parties aux points).

Patrick Héléarry,
Francine
Darcel, Louis
Durand,
Isabelle
Guéno, Nicole
Durand (André
Gouédard
absent).



Le groupe
des cyclos
plédranais



Les Pousse-
Cailloux

CSP Tennis



CS TENNIS
PLEDRAN

TOURNOI OPEN

DU 10 AU 23 JUILLET 2023

SURFACE : GREENSET
FORMAT 1 POUR LES CATEGORIES SENIOR
FORMAT 2 POUR TOUTES LES AUTRES CATEGORIES

Prix : 200 €
Lots : 150€

Catégories : 11/14 ans et 15/18 ans filles
 11/12 ans, 13/14 ans, 15/16 et 17/18 ans garçons
 senior dames et messieurs
 +35 ans et +45 ans messieurs

Tarifs : jeune : 12 €, adulte : 17€ (2 catégories: 28€)

Juge-arbitre : Dominique Colson

**Inscriptions via Ten'Up, par mail: colson.dominique@hotmail.fr ou
sms : 06 07 40 45 25**

Homologation : 2023 52 22 0574 004

Cyclo Sport Plédranais

Dix cyclos ont franchi le brevet des 100 km

Dix cyclos, tous licenciés au Cyclo Sport Plédranais, ont pris part, le dimanche 14 mai, au brevet des 100 km. Répartis en deux groupes de niveau, le circuit a emmené les participants par Quintin, Corlay, Saint-Nicolas-du-Pélem, Sainte-Tréphine, Laniscat, Corlay, Le Bodéo, L'Hermitage-Lorge, Plœuc-sur-Lié avant un retour par Saint-Carreuc. À 11 h 30, tous se sont retrouvés à la Maison des Associations, pour un rafraîchissement bien mérité.



Le Cyclo Sport remet un chèque de 1 500 € à Céleste Loison

Mi-mai, dans la salle Louis Guilloux, le Cyclo Sport Plédranais, en présence du maire Stéphane Briend et d'Olivier Colliou, adjoint aux sports, a remis un chèque de 1 500 € à la jeune plaintelaise Céleste Loison, paraplégique, dont le grand-père, Patrick Boschat est licencié au Cyclo Sport.

« C'est une partie des bénéfices de notre après-midi théâtre du mois de mars. Comme chaque année, nous avons décidé d'aider

financièrement, soit une association, soit une personne dans le besoin, comme aujourd'hui, Céleste », précise le président, Guy Guillo. Ces 1 500€ vont aider la jeune fille à acquérir un véhicule adapté à son handicap, puisque 100 000 € d'équipement sont nécessaires pour que la Plaintelaise puisse utiliser ce véhicule pour ses déplacements en autonomie.



Plédran Association Solidarité remet un chèque de 900 € pour le Bénin



Les membres de Plédran Association Solidarité (PAS), salle Louis Guilloux sur le site Horizon.

L'association a remis un chèque de 900 €, à l'association Saint-Vincent-de-Paul, provenant des bénéfices de la soirée galettes-crêpes du vendredi 14 avril, ainsi que quelques dons divers. Cette somme va être acheminée à l'école Notre-Dame des Enfants Déshérités de Vakon au Bénin. Cet argent va permettre de poursuivre la finition et l'aménagement de cette école. Depuis près de 15 ans maintenant, l'association plédranaise aide à agrandir cette école, qui compte aujourd'hui, plus de 600 enfants scolarisés.

La prochaine activité de l'association aura lieu le jeudi 7 septembre. Lors de la journée porte-ouverte robot à la ferme du Gaec Clavier au village de Piruit à Plédran, l'association aura à charge la restauration et la buvette de cette manifestation.



AQC de Plédran, journées de nettoyage aux Coteaux

Le samedi 13 et le dimanche 14 mai, Sophie Le Boudec, présidente de l'association du quartier des Coteaux (AQC Plédran) a organisé un nettoyage du quartier suivi d'un goûter offert aux participants.

Une vingtaine de personnes a répondu présent.

A cette occasion, une boîte à livres, fabriquée par Donovan Deron, habitant des Coteaux, a été installée, le but étant d'animer et de redynamiser le quartier.

En effet, l'association a été créée en 2019 et à la suite de la crise sanitaire, cette dernière peine à redémarrer et à se faire connaître aux Coteaux.

Une fête des voisins est organisée le dimanche 9 juillet prochain au niveau de la boîte à livres qui se trouve près des escaliers au centre du quartier, à cette occasion, chacun est invité à apporter son repas. Un apéritif sera offert par l'association.

Pour plus de renseignements, contactez Sophie Le Boudec au 06 18 40 68 12.



■ ECOLE SAINT-MAURICE

Initiations aux Premiers Secours à l'école

Tous les élèves de l'école, de la petite section au CM2, ont eu la chance de pouvoir participer à des ateliers de premiers secours à la fin du mois de mai. En fonction des classes, les enfants ont ainsi appris à :

- Identifier des dangers, au travers d'images ou de mises en scènes.
- Alerter en cas de danger : appeler un adulte ou téléphoner (les enfants ont alors appris à se présenter, donner l'adresse et expliquer ce qui s'est passé).
- Secourir : mettre en PLS, massage cardiaque, utilisation du défibrillateur.

Cela a été rendu possible grâce à l'association Les Chemins de Traverse, qui a remis à l'école un chèque d'un montant de 1 015€ suite au trail de Noël. L'idée est désormais de pouvoir en faire bénéficier tous les ans, tous les enfants de l'école. Cette intervention a eu lieu avec Isabelle et Audrey, deux anciens parents de l'école et membres des Chemins de Traverse. Nous espérons faire perdurer ce beau partenariat afin de sensibiliser au maximum les enfants sur ces gestes qui sauvent des vies.

Les Chemins de Traverse et l'école se sont retrouvés de nouveau lors d'un cross organisé dans le bois le 9 juin dernier !



Classe en extérieur

Depuis le retour des vacances de printemps, les élèves de CP font la classe dehors le vendredi après-midi.

Lors de la première séance, dans la continuité d'un travail sur le plan, ils ont dû trouver leur chemin sur un plan de la commune. Ils

ont pu découvrir que la rue Simone-Veil n'y était pas encore inscrite.

Désormais, chacun a "son" arbre dans un petit coin du bois de Plédran. Ils le retrouvent à chaque fois, et peuvent observer les changements qui s'opèrent chaque semaine. Dans le bois nous faisons un temps de lecture, des maths, des sciences. Nous apprenons à construire ensemble, à coopérer, à prendre des risques, à respecter la nature,... Un beau projet qui plaît beaucoup aux enfants.

La semaine de la presse

Les élèves de la classe de CE2 ont participé à la 34^{ème} semaine de la presse du 27 mars au 1^{er} avril. Ils ont travaillé sur la presse écrite (le vocabulaire, les métiers liés à ce type de presse). Puis, ils ont étudié la Une de différents journaux.



Inscriptions 2023-2024

Vous souhaitez inscrire votre enfant et découvrir l'école ?
Enfants nés en 2020 ou 2021 ou nouvelles familles sur la commune
Venez nous rencontrer !

Contact renseignement ou visite de l'école : 07-88-62-85-30

BMX à l'école

Les élèves ont commencé un cycle BMX du CE1 au CM1. Les CM2 ont commencé un cycle "savoir rouler à vélo". Au programme, savoir identifier les différents éléments d'un vélo et savoir maîtriser son vélo. Une activité qui plaît beaucoup aux élèves !



Rencontre sportive en maternelle

Le jeudi 25 mai, ce sont plus de 140 enfants des écoles maternelles de Plédran et de Trégueux qui se sont retrouvés pour faire du sport sur le site de notre école (pour les petits) et à la salle des sports de Plédran (les moyens/grands).

Cette rencontre était proposée par l'UGSEL aux écoles du département. Les enfants ont ainsi participé à différents jeux autour de l'album « La chèvre biscornue ». Ils s'entraînaient depuis déjà plusieurs semaines à courir, sauter, lancer, coopérer ... afin d'être dans les meilleures conditions physiques pour cette journée !

Cette matinée sportive et de partages est une belle expérience et sera certainement à renouveler !



■ ECOLE LES COTEAUX

Un banquier dans ma classe

Les élèves de CM1/CM2 ont participé au dispositif national « j'invite 1 banquier(e) dans ma classe ». Il vise à sensibiliser les jeunes à la gestion d'un budget et de l'argent à l'âge où ils commencent à l'utiliser et à en parler autour d'eux. En effet le 1^{er} achat en magasin a lieu en moyenne à l'âge de 9 ans et en ligne, c'est à 10,5 ans !

Les deux animatrices, Laure et Marine, conseillères en banque, ont présenté aux élèves un plateau de jeu à 5 équipes abordant 5 thèmes : écogeste, rideau de fer, achat, paiement, budget.

Ces ateliers ludo-éducatifs ont permis de mieux informer et prévenir les arnaques financières, interroger et réfléchir à la place de l'argent dans la société et de donner aux enfants les moyens de faire plus tard des choix adaptés.



Rencontre athlétisme

Dans le cadre du projet USEP, les élèves de CE2/CM1/CM2 de l'école ont participé à la rencontre athlétisme dans la salle Maryvonne Dupureur de Saint-Brieuc où étaient également présentes les écoles d'Hillion, de Plélo, de Pordic, de Trémuson.

Les élèves ont donné leur maximum sur les différentes épreuves : sauts, courses, lancers. La journée s'est clôturée par des courses de relais où chacun a rassemblé ses dernières forces pour courir le plus vite possible.

Un grand merci à l'USEP pour l'organisation et à l'amicale laïque pour le financement des licences et des transports.



11 kilomètres à pied, ça use...

Dans le cadre du projet USEP des deux classes, les CE2/CM1/CM2 de l'école ont participé à une randonnée dans la baie d'Hillion sous un grand soleil.

Partis de la plage de Bon Abri, les randonneurs en herbe ont suivi le sentier des douaniers. Passant par les pointes des Guettes et du Grouin, ils ont pu profiter pleinement de la magnifique vue sur la Baie.

Après 6,9 km de randonnée et un pique-nique bien mérité, les élèves ont repris leur marche pour rejoindre la plage de la Grandville après 3,9 autres kilomètres.

C'est avec une certaine fatigue et beaucoup de satisfaction que les élèves ont repris le chemin du retour.

Merci à l'amicale laïque pour le financement du transport.



■ ECOLE MAURICE ET MARIA LETONTURIER

Les maternelles font leur cirque

Du 2 au 9 mai, les élèves de l'école maternelle Letonturier ont pu profiter d'une animation circassienne. 6 artistes du cirque Métropole sont intervenus de la Toute Petite Section à la Grande Section.

Chaque classe était encadrée 40 mn par jour autour d'activités ludiques. Chaque enfant a essayé tous les ateliers, avec ou sans appréhension et surtout avec beaucoup de plaisir.

Ils ont ainsi pu découvrir : l'équilibre sur une grosse boule, l'équilibre sur un fil et sur les rouleaux américains. Ils se sont entraînés à la jonglerie avec des anneaux et des foulards. Tels des acrobates, ils ont fait des pyramides humaines.

L'équipe du cirque Métropole a terminé ces 4 journées par une démonstration de leurs numéros avec le clown, les acrobates, les jongleurs et les équilibristes.

Un grand merci à eux et à l'Amicale Laïque pour ce merveilleux moment !



Nouveau concept

TATA Culotte, une entreprise à l'ambiance familiale et décomplexante tournée vers les femmes.

Passionnée et ambitieuse, j'ai débuté à l'âge de 16 ans dans le secteur de la lingerie. Mon audace et ma détermination m'ont permis d'évoluer en tant que responsable de magasin. Après 15 années de perfectionnement, j'élargis mon expérience et mes compétences travaillant bénévolement au sein d'un jeune réseau de vente de lingerie à domicile. L'entrepreneuriat devient alors une évidence!

Je décide en mai 2023 d'ouvrir une boutique de lingerie à Plédran, ainsi travailler de manière indépendante et réaliser un rêve. La lingerie est une spécialité technique et complexe, qui permet de contribuer au bien-être de la femme. Aujourd'hui, au sein de notre commune je mets en valeur la silhouette des femmes avec une lingerie adaptée à leur morphologie, en proposant une sélection lingerie multimarque du bonnet A au H+. J'accompagne mes clientes, afin de leur faire prendre conscience de leurs atouts et leur garantir une lingerie adaptée.



Animée par une très sincère envie de transmettre, d'aider de satisfaire et de partager. Retrouvez-moi du mardi au samedi de 9h à 18h30 et le lundi sur rendez-vous à domicile.

TATA Culotte, zone du Challenge
22960 PLEDRAN 07 83 10 06 90

Mercier Nicolas

Électricité bâtiment et domotique

Je propose mes prestations en bâtiment électrique pour différentes interventions.

- Changement de tableau
 - Installations diverses et variées.
 - Domotique
 - Petits travaux électriques
- Devis gratuit

Mail : nicolasmercier7@gmail.com

Téléphone : 07 69 07 56 73

Petites annonces



■ Vends 1 cocotte en fonte marque STAUB, diamètre 33 cm. Très bon état. Tous feux. 150 €. 1 poêle inox marque Lagostina, diamètre 27 cm, pour feu gaz. 15 €.
Téléphone : 06 62 41 04 40

■ Vends Canapé fixe cuir, couleur taupe, trop grand après travaux, acheté chez M.Oléron. N'a pratiquement pas été utilisé. Dimension : 1m98, hauteur 1m, profondeur 1m4. Très bon état. Valeur neuf : 2264€, prix demandé 1000€.
Visible à Plédran
Téléphone : 06 47 59 00 50

Le mot de la Majorité

Reboiser pour demain

Accélérer les changements de comportements individuels et collectifs dans le cadre de la biodiversité devient une priorité pour beaucoup de collectivités.

Sensibilisation, éducation à l'environnement, opérations de renaturation ou reforestation sont des sujets dont il faut rapidement se préoccuper. Les initiatives et les porteurs de projets ne manquent pas.

La fondation Breizh Biodiv, sous l'égide de la fondation pour la nature et l'homme créée en décembre 2020, a pour ambition de soutenir des actions d'intérêt général en vue de favoriser la transition environnementale. Une véritable opportunité dont il faut savoir se saisir.

L'ambition municipale de reboiser notre commune s'inscrit tout à fait dans le schéma proposé par Breizh Biodiv, puisque nous avons l'objectif de planter 3 hectares d'arbres dans les prochaines années.

La Région, par le biais de cette fondation, subventionne ces projets, en plus de créer

des zones de jachères ou prairies fleuries. Nous avons reçu 25 000€ pour agir.

C'est la raison pour laquelle des zones propices à l'accueil de tels projets ont été ciblées par les élus, avec le responsable des espaces verts.

Quasiment un hectare pourrait ainsi être dédié à cette intention, notamment le secteur des Côteaux, avec pourquoi pas une zone de plantation d'arbres sous forme d'alignement. Les services techniques ont déjà préparé une parcelle pour accueillir de la jachère fleurie.

La commission environnement travaillera sur plusieurs autres endroits du territoire. Le quartier de Belleville et la rue du 19 mars pourraient avoir une ambition plus sylvicole sur une grande parcelle, il s'agit d'une technique qui regroupe tous les travaux effectués au cours de la vie d'un arbre forestier, de la plantation à l'exploitation. Le parking du bas de la rue des écoles et la chapelle du Creac'h seront aussi des lieux privilégiés. L'idée de planter d'autres arbres fruitiers à côté de l'UPC est aussi prévue.

Sur le site Horizon, une ou deux aires de détente ombragées pour donner un côté ludique à cet espace très fréquenté sont à l'étude.

Enfin, pour végétaliser la rue des écoles, vous verrez très rapidement la mise en place de grandes jardinières en acier corten en remplacement de certains bancs, avec de petits arbres et plants vivaces.

Ces actions visent à offrir un cadre de vie plus verdoyant encore, pour nous aujourd'hui et pour les générations futures.

Mais le mois de juin, c'est aussi le début de la saison estivale. Beaucoup d'entre vous sont déjà dans les préparatifs de leurs vacances. Cette période de congés toujours très attendue, est propice au ressourcement, retrouvailles en famille ou entre amis. Des moments importants qu'il ne faut surtout pas négliger car ils sont le socle du lien social dont nous avons tous besoin.

Bel été à toutes et tous !

Le mot de la Minorité

Un logement adapté à chacune et chacun

La municipalité a décidé de questionner les Plédranais de plus de 50 ans. Pourquoi pas ? Dommage néanmoins que l'enquête se limite à cette tranche de population puisque les logements intermédiaires mentionnés dans l'enquête, s'adressent, eux, à tous les âges de la vie à condition d'être en activité. Le loyer d'un logement intermédiaire doit être inférieur de 10 à 15 % au prix du marché.

Celles et ceux qui démarrent dans la vie et qui recherchent un toit sur l'agglomération et donc à Plédran, celles et ceux, qui, suite à une séparation doivent trouver un toit sur l'agglomération et donc à Plédran, celles et ceux qui arrivent travailler sur l'agglomération et donc à Plédran et qui recherchent eux aussi un toit, tous sont des publics qui attendent des réponses de la part des collectivités et des bailleurs sociaux.

Et puis il y a celles et ceux qui ont une maison et, ou un terrain trop grand, celles et ceux à qui la maladie ou le handicap impose de changer de résidence, celles et ceux qui sont désormais seuls et qui souhaitent retrouver une vie sociale à travers leur habitat... Néanmoins attention à ne pas créer de ghettos. Ce n'est pas parce qu'on a plus de 50 ou 60 ans qu'on souhaite se retrouver dans un espace où le choix des accédants seraient uniquement basé sur l'âge.

Réaliser une enquête pour appréhender une ou des attentes n'est qu'un élément parmi d'autres pour décider d'investir dans le logement. Il faut avant tout une vraie volonté politique. C'est ce qu'on attend des pouvoirs publics à tous les niveaux. Mr le Maire est en fonction depuis 9 ans. En dehors des Baragans, aucune autre initiative en matière de logement adapté ou non, n'a été mise en œuvre. N'oublions pas qu'en matière de logements sociaux la ville de Plédran est en retard par rapport aux obligations fixées par la loi.

Cette année l'opération de Renouvellement Urbain des Côteaux s'achève avec la vente du dernier terrain. Aujourd'hui cela permet d'abonder le budget communal de 400 000 €. Il serait logique que cet excédent participe au financement d'un nouveau projet de développement d'habitat à Plédran. D'autant qu'au moment où nous écrivons ces lignes, une classe de maternelle publique devrait être fermée à la rentrée. Même si le gouvernement sera le responsable de cette suppression, elle traduit une baisse des effectifs scolaires explicable par un déficit de population jeune qui ne peut trouver à se loger dans notre commune. Dans deux ans, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal sera terminé. Si Plédran ne s'est pas engagé dans un programme de construction de logements, il sera impossible de le faire durant plusieurs années.

Le mot en breton

La chanson du mois de la classe maternelle bilingue breton-français Kanaouenn ar miz skol-vamm Pledran

Voici une petite comptine qui se disait lorsque l'on voulait qu'une coccinelle s'envole du bout de l'index.

Nij, nij diwar benn ma biz

(à répéter temps que la coccinelle reste sur le doigt.)

Vocabulaire - Gêrioù

Ur vuoc'h-Doue : une coccinelle

Nijal : voler

Nij : envole-toi

Penn ma biz : le bout de mon doigt.



Le mot en gallo



Ginette e Josephine en vacances a la Baule.

-Dis mai, Ginette, t'araes pàs veû ma crème
contr le soulai?
-Nenna, la mene ét den mon sac.
-Monter un petit ela...més nenna, ét a mai!
Ben, t'es pàs génée!
-Ah vére!...Le tube ressembl hardi ao mein.
-Aprés les bains de mer, j'irins ben manger a l'ôtelle (1)
-Oh, més la va nous coûter chièr! I nous reste core un ou deûz morciaos de poule e qheuges patates d'yièrre médi.
-Es-tu prés de tes sous, tout come!

-Nenna, més a matin j'avons prin des créssants e tout ela coûte!
-Bon, j'en caoserons pus târd...
Viens t'en don a la plaje e oubie pàs ton drâp de bain e ton mâillot!
-Més, avant qe de parti de céz nous, tu me dis qe tu m'en préteraes...
-Ma pôvre Ginette, t'es toujours a chiner qheuge chôte ao monde!
-Vas t'en pàs te futer! (2)
E vaici les coteries à la plaje.
-Dis don Josephine, je pourins ramâsser qheuges farins (3) en pllace d'aler a l'ôtelle?
-Ginette, oyou qe tu vais des rochiers? A la Baule, y'a qe du sabl! Ét pour se jaoni la piao e se bagner! Aoterment, fâillaet demeurer céz nous a fourgoter su les rochiers!
-Tiens, vaici un mâillot e un drâp de bain.
-Oh, le drâp ét-ti petit e ton mâillot ét trop just...
-Ah, t'es toujours rechargée! Y'en a tout pllein a vendr en face tai. Tu veus-ti etout

qe je te doneraes un chèqe par dessus le marchië?

-Nenna Josephine, je vas m'en chevi ao le tein (3).

E les vaici den l'iao... Ginette n'ét pas a son éze, més o ne dit ren.

-Alors Ginette, j'alons-ti prendre ene glace ou baire un thé?

-Ben vér, pisqe t'es a me perier (4) e surtout je ne voudraes pàs te déplère.

-Ah, je te remercie ben, tout come Ginette!

Bones vacances a tertout...ventiés a la Baule?

Yolande Boitard e Annie Guinard

- (1)- parmi
- (2)- barrière
- (3)- autrefois
- (4)- bois
- (5)- scie "passe-partout"
- (6)- tête, cerveau
- (7)- les jardins
- (8)- début

BIÈRES, VINS, ETC...

SEPTEMBRE **2023**

OUVERT M·M·J·V·S

cave · bar · AFTERWORK

Epicierie Apéritive – Soirées à thèmes

PLÉDRAN - PARKING **market | 07 83 39 87 31**

bieresvinsetc@gmail.com

DOGUES ALLEMANDS

Justine & Killian Morcet

06 49 20 85 16 - 06 49 59 18 24

Noir Bleu Arlequin Bringé Gbn

PLÉDRAN (22)



BUVETTE ET
RESTAURATION
PAR L'AMICALE
DES EMPLOYÉS
COMMUNAUX

FEU D'ARTIFICE
JEUDI 13 JUILLET 2023
À 23H15
ESPACE HORIZON

À PARTIR DE 19H
DJ ET JEUX GONFLABLES

ORGANISÉ PAR LA VILLE DE PLÉDRAN